

La municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds, le mercredi 5 septembre 2012 a lieu à la salle l'Amicale la séance ordinaire de notre Conseil à 19h30.

Sont présents : MM. Hugues Grégoire, Denis Ferland, Normand Payeur, Gabriel Savoie, Roger Cyr formant quorum sous la présidence de M. Philippe Chabot, maire.

Est également présente Mme Nathalie Laflamme, directrice générale / secrétaire-trésorière.

### **ORDRE DU JOUR**

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption des minutes du 6 août 2012.
3. Affaires découlant du dernier procès-verbal.
4. Adoption des comptes du mois.
5. Résolution adoptant les dépenses incompressibles.
6. Correspondance.
7. Période de questions.
8. Rapport de la MRC.
9. Rapport des conseillers.
10. Rapport de l'inspecteur.
11. Compensation financière au propriétaire pour voie de contournement.
12. Conduite d'eau potable pour desservir Roger Dion et Dany Guay.
13. Résolution politique municipale en matière de sécurité civile.
14. Améliorations locatives du Centre culturel « pacte rural » et « programme Nouveaux Horizons ».
15. Conservation de la voie de contournement (CPTAQ).
16. Peinture extérieure Centre culturel.
17. Paiements à Gilles Fillion et Jacques Malette (comité sélection laboratoire).
18. Demande à la CPTAQ : 9113-6309 Québec inc., UAA, lotissement et aliénation d'une partie du lot 4 449 040.
19. Publicité Fête des couleurs Courrier Frontenac.
20. Grosses vidanges automne 2012.
21. Mandat pour mise en place des quatre piézomètres d'observation.
22. Location toilettes chimiques pr Nuits des légendes.
23. Terrains chez Nicol Payeur et Gabriel Savoie : clôture ou autre ??
24. Colloque de zone ADMQ.
25. Nicol Payeur : remplissage et entretien terrain face à la Jacobée (10 pds du trottoir avec pente de 45 degrés).
26. Terrain Irving.
27. Discussions au sujet des branchements déjà faits par les propriétaires.
28. Approvisionnement eau potable.
29. Suivi travaux AEVT.
30. Avis de motion règlement : Code d'éthique et de déontologie des employés de la Municipalité.
31. Varia.
  - 1- Cession ancien rang 6 Ouest.
  - 2- Photographies travaux AEVT.
32. Fermeture de l'assemblée.

## **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

187-09-12           Proposé par M. Gabriel Savoie et appuyé par M. Roger Cyr et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté en laissant le VARIA OUVERT.

## **ADOPTION DES MINUTES DU 6 AOÛT 2012**

188-09-12           ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 août 2012 au moins 48 heures avant la tenue des présentes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Normand Payeur et appuyé par M. Denis Ferland et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les minutes du 6 août 2012 soient acceptées et signées.

## **AFFAIRES DÉCOULANT DU DERNIER PROCES-VERBAL**

M. Chabot fait le suivi.

## **ADOPTION DES COMPTES DU MOIS**

189-09-12           ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie des comptes du mois au moins 48 heures avant la tenue des présentes;

ATTENDU QU'une liste des comptes du mois, reçus après l'envoi, a été remise, séance tenante, à tous les membres de ce conseil;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Hugues Grégoire et appuyé par M. Denis Ferland et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes du mois soient acceptés et payés. La liste descriptive des comptes à payer est déposée aux archives de la Municipalité pour conservation et consultation.

## **POSTES BUDGÉTAIRES AFFECTÉS PAR LES COMPTES DU MOIS :**

Adm. gén. :	24 290.84\$
Incendie :	4 625.10
Voirie :	3 009.45
Hygiène du milieu :	13 228.31
Santé & Bien-être :	0.00
Urbanisme :	13 138.89
Loisirs :	4 825.14

<b>TOTAL</b>	<b>63 117.73 \$</b>
--------------	---------------------

## **RÉSOLUTION ADOPTANT LES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES**

190-09-12           Proposé par M. Roger Cyr et appuyé par M. Gabriel Savoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les dépenses incompressibles soient acceptées et payées.

## **CORRESPONDANCE**

## **TOURNÉE DES CONSEILS MUNICIPAUX PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC**

La séance du mardi 8 janvier 2013 a été retenue pour cette visite.

Elle est déposée aux archives pour consultation.

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur Chabot invite les citoyens à la période de questions.

### **RAPPORT DE LA MRC**

Aucun rapport étant donné qu'aucune séance n'a été tenue en août.

### **RAPPORT DES CONSEILLERS**

#### **M. Roger Cyr**

**AEVT** : réunion de chantier le 4 septembre. Les travaux vont bien même que certains travaux sont en avance sur l'échéancier.

#### **M. Gabriel Savoie**

**Compost** : aucune demande de formation.

#### **M. Hugues Grégoire**

**Loisirs** : tournoi de balle les 7 et 8 septembre. Les résultats du terrain de jeux 2012 sont à venir. Les bénévoles sont essouffés; le comité est en mode survie.

### **RAPPORT DE L'INSPECTEUR**

- ✓ Aqueduc : tout va bien depuis travaux urgents qui ont été faits : soit connexion d'un tuyau de 2 pouces reliant le nouveau puits à la station dans la rue Bellevue Nord. Faudra penser pour cet hiver.

### **COMPENSATION FINANCIÈRE AU PROPRIÉTAIRE POUR VOIE DE CONTOURNEMENT**

Ce point sera rediscuté en octobre.

### **CONDUITE D'EAU POTABLE POUR DESSERVIR ROGER DION ET DANY GUAY**

#### **ROGER DION**

Il devra venir se connecter à la limite du terrain d'Éloi Mercier et du sien.

#### **DANY GUAY**

La municipalité se rend à la limite de son terrain et du sien.

### **RÉSOLUTION POLITIQUE MUNICIPALE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ CIVILE**

#### **POLITIQUE MUNICIPALE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ CIVILE**

191-09-12

ATTENDU QUE la *Loi sur la sécurité civile* (L.R.Q. c. S-2.3) désigne la Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds comme responsable de la gestion de la sécurité civile sur l'ensemble de son territoire;

ATTENDU QUE cette loi impose à la Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds notamment l'obligation d'établir un schéma de sécurité

civile, d'élaborer un plan de sécurité civile, de gérer les déclarations des générateurs de risques et de contribuer à informer les citoyens en matière de sécurité civile;

ATTENDU QU'une politique municipale en matière de sécurité civile a été élaborée afin de définir les principes directeurs de base qui vont guider la gestion de la sécurité civile et sa pérennité;

ATTENDU le rapport préliminaire du mandataire de la planification de la sécurité civile sur la vulnérabilité locale en date du 8 mai 2012;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Gabriel Savoie et appuyé par M. Roger Cyr et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter la politique municipale en matière de sécurité civile, proposée par la directrice générale et la mandataire de la planification de la sécurité civile.

***AMÉLIORATIONS LOCATIVES DU CENTRE CULTUREL « PACTE RURAL » ET « PROGRAMME NOUVEAUX HORIZONS »***

***AMÉLIORATIONS LOCATIVES DU CENTRE CULTUREL - PROGRAMME NOUVEAUX HORIZONS***

192-09-12

ATTENDU le projet qui consiste au réaménagement de la cuisine communautaire du Centre culturel de Saint-Jacques-de-Leeds afin de la rendre plus sécuritaire et d'améliorer sa configuration;

ATTENDU QUE cette cuisine fait partie du Centre culturel qui se trouve à être le lieu principal des rassemblements municipaux, festifs, sociaux et autres;

ATTENDU QUE la réalisation de ce projet permettra à nos aînés et aux autres utilisateurs de bénéficier d'une cuisine mieux adaptée à leurs besoins selon leurs activités;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Normand Payeur et appuyé par M. Roger Cyr et résolu à l'unanimité des conseillers présents que La municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds présente une demande financière d'un montant de 25 000 \$ au programme Nouveaux Horizons pour les aînés concernant le projet de réaménagement de la cuisine communautaire du Centre culturel.

QUE M. Philippe Chabot, maire et/ou Mme Nathalie Laflamme, directrice générale / secrétaire-trésorière, soient autorisés, et ils le sont par les présentes, à signer pour et au nom de la Municipalité la demande financière reliée à ce programme.

***AMÉLIORATIONS LOCATIVES DU CENTRE CULTUREL - PROGRAMME PACTE RURAL***

193-09-12

Proposé par M. Gabriel Savoie et appuyé par M. Denis Ferland et résolu à l'unanimité des conseillers présents que La municipalité de St-Jacques-de-Leeds présente une demande d'aide financière dans le cadre du programme « Pacte rural » en regard de la demande de réaménagement de l'entrée du Centre culturel.

QUE M. Philippe Chabot, maire, soit autorisé, et il l'est par les présentes, à signer pour et au nom de la Municipalité le protocole d'entente entre la Municipalité et la MRC des Appalaches.

***CONSERVATION DE LA VOIE DE CONTOURNEMENT (CPTAQ)***

M. Philippe Chabot a le mandat de rencontrer M. Pierre Dion et Mme Louise Labonté, propriétaires du terrain, et l'entrepreneur T.G.C. inc. afin de connaître les coûts reliés à cet achat de terrain afin de conserver cette voie de contournement. Une décision sera prise en octobre. La CPTAQ sera aussi mise en cause étant donné qu'une partie de la voie de contournement est en zone agricole.

### ***PEINTURE EXTÉRIEURE CENTRE CULTUREL***

194-09-12      Proposé par M. Gabriel Savoie et appuyé par M. Normand Payeur et résolu à l'unanimité des conseillers présents que La municipalité de St-Jacques-de-Leeds donne le contrat à Ludger Blais & Fils inc. pour la peinture de la bande bleue et les portes extérieures du Centre culturel au coût de 1 080 \$, plus taxes.

### ***PAIEMENTS À GILLES FILLION ET JACQUES MALETTE (COMITÉ SÉLECTION LABORATOIRE)***

195-09-12      Proposé par M. Denis Ferland et appuyé par M. Gabriel Savoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'un montant de 300 \$ soit alloué à MM. Gilles Fillion et Jacques Malette qui ont siégé sur le comité de sélection suite à l'appel d'offres pour la fourniture de services professionnels en laboratoire lors des travaux reliés au chantier « Aqeduc, égout, voirie et traitement.

### ***DEMANDE À LA CPTAQ : 9113-6309 QUÉBEC INC., UAA, LOTISSEMENT ET ALIÉNATION D'UNE PARTIE DU LOT 4 449 040***

196-09-11      **ATTENDU QUE** 9113-6309 Québec inc. désire présenter une demande auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec afin d'obtenir l'autorisation pour une utilisation à une fin autre qu'agricole, l'aliénation et le lotissement d'une partie du lot 4 449 040 du nouveau canton du Québec, dans la municipalité de Saint-Jacques de Leeds, et totalisant environ 710 mètres carré en superficie;

**ATTENDU QUE** la Loi stipule que toute demande à la Commission doit être accompagnée d'une recommandation de la municipalité concernée sous forme de résolution motivée en fonction des critères de l'article 62 de la Loi;

**ATTENDU QUE** l'autorisation recherchée ne nuira en aucun point aux activités agricoles environnantes des lots avoisinants;

**ATTENDU QUE** cette partie de lot visé est situé aux limites de la zone blanche;

**ATTENDU QUE** l'autorisation qui peut être accordée n'entraîne aucune conséquence durable sur les possibilités d'utilisation et le développement d'activités agricoles des lots avoisinants;

**ATTENDU QUE** le relief et l'emplacement de ladite partie mise en cause par la demande, font que cette dernière est inaccessible pour l'agriculture;

**ATTENDU QUE** la demande ne comporte aucun élément susceptible d'amplifier les contraintes et effets résultant de l'application des lois relatives à la protection de l'environnement;

**ATTENDU QUE** la partie de lot visé par la demande ne met pas en cause l'homogénéité des terres dans le secteur;

**ATTENDU QUE** cette demande est conforme à la réglementation municipale existante;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Normand Payeur et appuyé par M. Roger Cyr et résolu à l'unanimité des conseillers :

**QUE** la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds transmette à la Commission de protection du territoire agricole du Québec un avis positif en regard à cette demande d'utilisation à une fin autre qu'agricole, d'aliénation et de lotissement visant une partie du lot 4 449 040 ayant une superficie d'environ 710 mètres carré.

**QUE** la municipalité de Saint-Jacques de Leeds confirme, et elle confirme par les présentes, à la Commission de protection du territoire agricole du Québec que cette demande est conforme à sa réglementation en vigueur.

***PUBLICITÉ FÊTE DES COULEURS COURRIER FRONTENAC***

197-09-12      Proposé par M. Denis Ferland et appuyé par M. Hugues Grégoire et résolu à l'unanimité des conseillers présents que La municipalité de St-Jacques-de-Leeds insère une publicité dans le Courrier Frontenac dans le cadre des activités « Fête des couleurs » au coût de 165 \$, plus taxes.

***GROSSES VIDANGES AUTOMNE 2012***

198-09-12      Proposé par M. Hugues Grégoire et appuyé par M. Denis Ferland et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les grosses vidanges soient ramassées les 16 et 17 octobre 2012 et disposées au Centre de tri de Services Sanitaires Denis Fortier inc. au coût de 91.98 \$/tonne.

***MANDAT POUR MISE EN PLACE DES QUATRE PIÉZOMÈTRES D'OBSERVATION – CONSTRUCTION ET AMÉNAGEMENT***

199-09-12      ATTENDU les demandes de soumissions révisées auprès des fournisseurs suivants par Laforest Nova Aqua pour la construction et l'aménagement de quatre piézomètres d'observation :

- ✓ Cabo inc. : 13 998.20 \$
- ✓ Forages Boissonneault inc : 16 751.85 \$
- ✓ Forages Nelson Gagné : 12 693.24 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Roger Cyr et appuyé par M. Gabriel Savoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le contrat soit alloué à Forages Nelson Gagné au montant mentionné ci-haut.

QUE les travaux soient réalisés conformément à l'appel d'offres no 01-5432 préparé par Laforest Nova Aqua en septembre 2010.

***MANDAT POUR MISE EN PLACE DES QUATRE PIÉZOMÈTRES D'OBSERVATION – SUPERVISION DE LA CONSTRUCTION ET SUIVI DE LA QUALITÉ DE L'EAU SOUTERRAINE***

200-09-12      ATTENDU l'article 10 du règlement numéro 272 mentionnant que la Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds implantera 4 puits d'alerte afin de suivre l'évolution des nitrates à différents endroits du territoire;

ATTENDU l'estimation portant le numéro 702-rev de la firme Laforest Nova Aqua – phase 3 – supervision de la construction des piézomètres d'alerte – au coût de 7 672.50 \$, plus taxes;

ATTENDU l'estimation portant le numéro 702-rev de la firme Laforest Nova Aqua – phase 4 – suivi de la qualité de l'eau souterraine (1<sup>ère</sup> année) – au coût de 7 516 \$, plus taxes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Normand Payeur et appuyé par M. Denis Ferland et résolu à l'unanimité des conseillers présents que La municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds accepte l'offre de services numéro 702-rev pour les phases 3 et 4 de Laforest Nova Aqua.

QUE cette résolution annule la résolution 071-04-10 adoptée le 6 avril 2010.

#### **LOCATION TOILETTES CHIMIQUES PR NUITS DES LÉGENDES**

201-09-12 Proposé par M. Normand Payeur et appuyé par M. Hugues Grégoire et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la facture de 263.94 \$ des Services Sanitaires Denis Fortier soit envoyée à la Corporation du patrimoine du canton de Leeds suite à la location de toilettes chimiques pour l'activité des Nuits des Légendes.

#### **TERRAINS CHEZ NICOL PAYEUR ET GABRIEL SAVOIE : CLÔTURE OU AUTRE ??**

202-09-12 Proposé par M. Denis Ferland et appuyé par M. Hugues Grégoire et résolu à l'unanimité des conseillers présents que ce terrain municipal situé dans la route des Chutes, soit la localisation de nos nouveaux puits, soit balisé par des poteaux de métal d'au moins 4 pieds.

QUE la zone d'interdiction d'épandage de pesticides soit aussi banalisée sur la propriété de M. Nicol Payeur.

#### **COLLOQUE DE ZONE ADMQ**

203-09-12 Proposé par M. Roger Cyr et appuyé par M. Gabriel Savoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la directrice générale soit autorisée à assister au colloque annuel de la zone Lotbinière-Appalaches les 18 et 19 octobre 2012 au coût de 100 \$ à Saint-Ferdinand.

QUE les frais inhérents à cette formation lui soient remboursés.

#### **NICOL PAYEUR : REMPLISSAGE ET ENTRETIEN TERRAIN FACE À LA JACOBÉE (10 PDS DU TROTTOIR AVEC PENTE DE 45 DEGRÉS)**

204-09-12 Proposé par M. Normand Payeur et appuyé par M. Hugues Grégoire et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le terrain de M. Nicol Payeur situé en face de La Jacobée soit rempli sur une largeur de 10 pieds par 100 pieds de long avec une pente de 45 degrés.

QUE le tuyau pluvial soit rallongé de 10 pieds.

QUE la Municipalité fasse l'entretien estival du terrain plat; la butte sera entretenu par M. Nicol Payeur.

#### **TERRAIN IRVING**

205-09-12 Proposé par M. Hugues Grégoire et appuyé par M. Denis Ferland et résolu à l'unanimité des conseillers présents que La Municipalité de

Saint-Jacques-de-Leeds soit en accord à ce que Mme Nathalie Laflamme, directrice générale / secrétaire-trésorière, soit autorisée à signer une entente de confidentialité avec Irving pour l'obtention du rapport environnemental au sujet du lot 4 449 002 appartenant à Irving.

### ***DISCUSSIONS AU SUJET DES BRANCHEMENTS DÉJÀ FAITS PAR LES PROPRIÉTAIRES***

Une soirée d'informations sera tenue après les fêtes.

### ***APPROVISIONNEMENT EAU POTABLE***

206-09-12

Proposé par M. Denis Ferland et appuyé par M. Hugues Grégoire et résolu à l'unanimité des conseillers présents que des travaux d'urgence soit décrétés pour approvisionner les contribuables en eau potable étant donné la manque d'eau dans nos réservoirs des réseaux Vachon et HLM.

QU'un tuyau de 2 pouces soit installé dans le nouveau puits situé dans la route des Chutes pour être dirigé vers la station dans la rue Bellevue Nord;

QU'une génératrice soit louée pour faire fonctionner la pompe dans le puits de la route des Chutes.

QU'une pompe de 10 HP soit achetée auprès de Pompes et Filtrations de Thetford au coût de 3 495 \$, plus taxes et installation.

### ***SUIVI TRAVAUX AEVT***

T.G.C. a fait parvenir une estimation de coûts pour la construction de la zone tampon afin de délimiter les zones industrielle et résidentielle dans le nouveau parc industriel : 45 000 \$ plus taxes.

Le conseil a refusé et pense plutôt à la plantation d'une haie d'arbres (épinettes).

Un plan de la voie de contournement a été remis aux élus.

La directive de changement : route 271 et rue Industrielle / modifications aux réseaux d'aqueduc et d'égouts a été remise aux élus.

Il a été décidé que la première rue du nouveau parc industriel (nord de la route 271 Sud) ne serait pas en ligne avec la rue Industrielle située près du 105 Industrielle. Cette nouvelle rue sera plutôt face au 105 Industrielle afin de conserver des superficies de terrain plus réaliste aux demandes futures.

### ***AVIS DE MOTION RÈGLEMENT : CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS DE LA MUNICIPALITÉ***

**AVIS DE MOTION** est donné par M. Hugues Grégoire et appuyé par M. Roger Cyr et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'à une séance subséquente, le conseil de La municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds adoptera le règlement 306 relativement à un Code d'éthique et de déontologie des employés de la municipalité.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement a été remise à tous les membres du conseil.



## **VARIA**

### **DOSSIER ANCIEN RANG 6 OUEST**

M. Gabriel Savoie demande où en est rendu ce dossier. Pr l'instant, tous les propriétaires riverains veulent leur partie de lot mais devons payer les frais reliés à l'arpentage. L'on se doit de s'assurer que tous paieront lesdits frais ainsi que ceux du notaire.

### **PHOTOGRAPHIES CHANTIER AEVT**

Elles sont prises par SNC-Lavalin et nous pourrons avoir des exemplaires pour les archives.

### **FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE**

207-09-12

Proposé par M. Denis Ferland et appuyé par M. Hugues Grégoire et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée à 22h45.

Philippe Chabot  
Maire

Nathalie Laflamme, g.m.a  
Directrice générale / Secrétaire-trésorière

### **CERTIFICATION DE SIGNATURES**

Je, soussignée, certifie par la présente que les signatures apposées ci-haut prévalent pour toutes les résolutions et annotations comprises dans ce procès-verbal.

### **CERTIFICATION DE CRÉDIT**

Je, soussignée, certifie que La municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds dispose des crédits suffisants pour l'autorisation des dépenses incluses dans ce procès-verbal.

Nathalie Laflamme, g.m.a  
Directrice générale / Secrétaire-trésorière